

## MAIRIE DE VEROSVRES

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2018

Présents : Eric MARTIN, Jean-Pierre ARQUEY, Denise TABOULOT, Robert BONIN, Nathalie DARGAUD, Danièle DUFOUR, Sylvie CHARVET, Lionel CABATON, Alain MAZILLE, Valérie PINON, Marc EMORINE.

Secrétaire de Séance : Lionel CABATON

Le conseil municipal, réuni sous la présidence d'Éric MARTIN, Maire, approuve le compte-rendu de la séance du 18 juillet 2018 à l'unanimité.

#### POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE

- Le RPI Vérosvres-Beaubery compte 59 élèves dans 3 classes ; 1 classe à Beaubery avec 21 élèves en petite, moyenne et grande section, et 2 classes à Vérosvres avec 38 élèves dont 21 élèves en CP, CE1, CE2 et 17 en CM1, CM2.

- Le restaurant scolaire du RPI a tenu son assemblée générale. Une vingtaine d'enfants mangent régulièrement à Vérosvres. Le bilan financier est positif. Grâce aux manifestations organisées et aux subventions des communes, un bénéfice de 141,78 € a été constaté pour l'année 2017-2018.

#### POINT SUR LES TRAVAUX 2018

- Eglise : Les travaux d'accessibilité sont terminés. Les bancs et les planchers ont été posés.

- Pont de Chevannes : l'entreprise JAYET a confirmé que les travaux débiteront fin septembre.

- Les finitions de voirie devant le garage communal ont été effectuées. Les travaux de voirie 2018 sont terminés. 5 tonnes d'enrobé sont commandées pour les petits travaux (nids de poules, etc...).

- La DDT a réalisé des reprises de tuyaux sur la route départementale à Hautecour.

#### **- Délibération n° 2018\_36** **Travaux de voirie au Bourg**

Le Maire informe l'assemblée que suite à des affaissements de la chaussée sur la RD 321 à l'entrée du bourg en agglomération, la réfection de la voirie est nécessaire.

Après avoir étudié plusieurs devis, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'effectuer la réfection de la chaussée sur la RD 321 à l'entrée du bourg, et accepte le devis de la société THIVENT de La Chapelle-sous-Dun pour un montant de 9 304,50 € HT.

- Aire d'Accueil pour Camping-cars :

La première réunion de chantier pour l'implantation a eu lieu. L'entreprise Thivent doit débiter les travaux de terrassement le 15 octobre.

## **- Délibération n° 2018\_37**

### **Aménagement d'une aire d'accueil pour les Camping-cars – Attribution du lot n° 2 : Electricité**

Le Maire rappelle que le lot n° 2 Electricité a été déclaré infructueux lors de l'ouverture des plis en juillet 2018.

Après avoir pris connaissance des offres des différentes entreprises consultées pour ce lot,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE le marché à :

<b>N° LOT</b>	<b>LOT</b>	<b>ENTREPRISE</b>	<b>MONTANT HT</b>
2	Electricité	Ets LATHUILIERE 71800 GIBLES	2 232,90 €
		<b>TOTAL HT</b>	2 232,90 €
		<b>TOTAL TTC</b>	2 679,48 €

AUTORISE Monsieur le maire à signer le marché et toutes les pièces administratives s'y rapportant.

- L'entreprise GRIFFON a terminé la réfection des murs du cimetière. Une réflexion est lancée pour consolider le mur du haut.
- L'entreprise AURAY interviendra fin septembre sur la toiture des salles de réunion.
- Assainissement collectif : Des contrôles de débit entrant dans la lagune ainsi que de la qualité des eaux en sortie vont être effectués.
- La hauteur des lignes électriques sur les terrains près du stade de foot n'étant pas réglementaire (trop basse), ENEDIS va procéder à des études pour solutionner ce problème.

### **TRAVAUX 2019**

Une première réflexion a lieu sur les travaux 2019 :

- L'aménagement du bourg reste la priorité. La circulation dans le bourg doit être étudiée, ainsi que l'aménagement de la place. Une étude sera demandée à un cabinet spécialisé.
- Salle communale : des travaux de rénovation sont à prévoir (peinture des murs, etc...).

### **COMPTE-RENDU DES REUNIONS INTERCOMMUNALES**

- L'ouverture des plis pour la signalétique (panneaux d'informations touristiques, entrées de villages) a eu lieu. Une commission va rencontrer les entreprises avant de faire un choix définitif.
- Des négociations sont toujours en cours pour l'achat de terrains sur la ZI de Dompierre-les-Ormes.
- PLUI : Une modification simplifiée du PLUI est en projet : agrandissement de surfaces habitables non limitées sur des bâtiments déjà existants (actuellement, les agrandissements sont limités à 30 % de la surface de l'habitation).

- Adressage : L'étude est prise en charge par la communauté de communes. Des devis ont été demandés.
- La décision de la création du groupe scolaire à Brandon va être prise en fin d'année.
- La MARPA de Matour va être inaugurée en octobre.
- La communauté de communes va refaire un site internet.

#### AFFAIRES DIVERSES

\* Denise TABOULOT présente le bilan financier de la salle communale.

\* Une réunion avec les responsables des associations est fixée le 24 octobre à 20h00.

\* De nouvelles décorations vont être installées dans le bourg pour les fêtes de fin d'année.

\* Voisins Vigilants : 2 personnes s'étaient manifestées pour entrer dans le dispositif. Le conseil accepte de poursuivre la démarche et trouver de nouveaux volontaires.

La séance est levée à 23h20.

VU par Nous, Maire de la commune de VEROSVRES, pour être affiché le 28 septembre 2018 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Le Maire,  
Eric MARTIN

Les Conseillers Municipaux,